**CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE (CDI)**

**Et ce, entre les soussignées :**

1. La société ,de la forme juridique au capital de dinars immatriculée au Registre National des Entreprises sous l’identifiant et sise à .

Le présente société est représentée par , en sa qualité de 24/0/2023, titulaire de la CIN numéro , délivrée le ,

d’une part,

2. 24/0/2023 , titulaire de la CIN numéro , délivrée le 24/0/2023 et demeurant à ,

d’autre part.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1. Engagement :**

L’employeur, engage aux termes du présent contrat de travail l'employée, qui l’accepte, de travailler en qualité 24/0/2023.

L'employeur se réserve le droit d'affecter le/la salarié(e) à une autre fonction et ce, selon les besoins de l'employeur et en considération de la formation et des qualifications du/de la salarié(e).

Le présent contrat sera régi par les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles applicables au secteur d’activité.

**ARTICLE 2. Date d’entrée de service :**

La date du début de l’exécution du présent contrat de travail est fixée au 24/0/2023.

Si avec période d’essai : Le présent contrat de travail prévoit une période d’essai de mois, allant du au .

**ARTICLE 3. Horaire de travail :**

La durée de travail est de 24/0/2023 heures par semaine.

**ARTICLE 4. Salaire :**